



ÉDITO

n°49

LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Novembre 2018

Un peu de respect !

Cet automne s'achève dans un climat politique délétère. L'actualité nationale a en effet été dominée par la colère incontrôlée des « gilets jaunes », par l'exaspération de ceux qui dénoncent l'augmentation des taxes en tout genre, et par la bêtise de ceux qui, le mois dernier, ont jeté l'opprobre sur l'ensemble des élus locaux en lançant un très malencontreux « #balancetonmaire ».

Dans ces conditions, il n'est pas toujours très facile pour les élus, comme pour le personnel municipal, de se rendre chaque matin à la mairie pour continuer à vous servir avec force et enthousiasme.

Certes, vous pourriez penser qu'Archamps n'est pas touchée par cette vague contestataire et que les élus, ainsi que les agents communaux, peuvent y travailler en toute sérénité. La plupart du temps c'est vrai – et les événements relatés dans le présent numéro témoignent d'ailleurs du respect mutuel, voire de la bonne entente, qui

existe entre les habitants et la municipalité -, toutefois j'observe, chez certains de nos concitoyens, de plus en plus de manifestations de désarroi ou de nervosité, qui les conduisent à manquer ostensiblement de civilité.

Il est de plus en plus fréquent en effet, pour le personnel communal, les forces de l'ordre ou les élus, de se faire haranguer, vilipender voire insulter par des administrés, n'ayant même pas la politesse de dire « bonjour ». Et le comble c'est que, bien souvent, ces derniers vitupèrent alors qu'ils sont surpris en flagrant délit d'incivilités (stationnement illicite, jet d'ordures sur la voie publique, etc.).

Ces réactions me laissent pantois – mais c'est malheureusement le triste revers de la fonction -. Aussi je sou-

haite à tous ceux et toutes celles qui s'emportent un peu trop facilement de trouver l'apaisement et leur demande au moins de faire preuve d'un peu plus de respect et de correction à l'endroit des agents communaux, qui font de leur mieux pour remplir, chaque jour, leur mission de service public. A bon entendeur, salut !

**Archamps,
le 25 novembre 2018
Le Maire, Xavier Pin**



Chères Archampoises et Archampois,

**Monsieur le Maire et son conseil vous adresseront
leurs vœux pour l'année 2019,
le vendredi 18 janvier 2019 à 19 heures
en salle polyvalente d'Archamps.**

Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie et à l'apéritif de l'amitié
qui suivra, alors venez nombreux !

Un rappel de cette date vous sera communiqué dans la prochaine feuille d'infos de décembre.

LE SOU DES ÉCOLES



« Chères habitantes et habitants d'Archamps,

Cette année encore le Sou des Ecoles organisera de nombreuses manifestations qui permettront de rassembler les parents mais également tous les habitants de notre village.

En tout premier lieu, et en partenariat avec le Comité des fêtes, la traditionnelle fête de Noël aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 9 décembre 2018. Le Sou vous proposera de magnifiques sapins Nordmann de 1^{er} choix et de production locale. La buvette et les animations sont assurées toute la journée par le Comité et pour vous restaurer à midi, le Sou vous proposera cette année encore une bonne tartiflette à déguster au chaud, ou en plein air.

Nous serons ensuite présents le 15 décembre 2018 sur le marché d'Archamps pour vous proposer de nouveaux nos beaux sapins et quelques gâteaux.

Le 9 février 2019, nous organisons notre traditionnel bal ouvert aux parents, enfants et invités. Inscription préalable obligatoire.

Sortie théâtre ouverte à tous avec la pièce «Stationnement alterné» de Ray Cooney. Le 16 mars 2019 à la Salle polyvalente. Réservation souhaitée et places disponibles à la vente le soir de la représentation.

Le désormais traditionnel Carnaval sera organisé avec le comité des fêtes, le SEJ de Collonges et le Sou des Écoles de Collonges le 6 avril 2019. Déguisements, activités, défilé et autres surprises à prévoir.

Avec le retour des beaux jours en mai, venez faire vos emplettes et chiner à notre vide-greniers le 4 mai 2018. Inscription préalable pour la tenue d'un stand et accès libre le 4 mai pour tout le monde, buvette et petite restauration.

Pour embellir vos jardins, pensez à commander vos plants de légumes

et fleurs d'ornement sur notre site ou à l'école. Commande à venir retirer devant l'école le 11 mai 2019 avant midi.

Le 2 juin 2019, venez vous dépenser en famille à la course d'orientation. Cette course ludique est ouverte à tous et vous permettra de vous perdre et flâner dans notre beau village. Attention, retrouver les balises dans le temps le plus court reste de mise...

Tous les renseignements sont disponibles sur notre site internet www.archamps-lesou.fr ou sur notre page Facebook «Le Sou des Ecoles d'Archamps».

Contacts et suggestions contact@archamps-lesou.fr

Au plaisir de vous rencontrer et vous voir nombreuses et nombreux tout au long de cette année scolaire.

Pour le Sou,
Le Président, Mikaël Bolliet



VENTE DE CARTE GIA

Ce service est réservé aux enfants de l'école et leurs parents uniquement.

Chers parents,

Le Sou des Ecoles vous propose cette année encore les cartes GIA. Ces cartes vous permettent d'obtenir de nombreuses réductions pour vos activités culturelles, sportives et de loisirs (Vitam, ski, maison du Père Noël, cinéma...). Pour plus d'informations, visitez le site www.gia-association.org.

Les cartes GIA sont nominatives, vendues au tarif de **6€ par personne** et ne sont pas indispensable pour les enfants de moins de 4 ans. Une assurance est possible en option, en cas d'accident corporel (<http://www.actimut.org>). Le Tarif d'adhésion pour l'assurance est de **18€ pour l'ensemble de la famille** ou de **10€** pour un adhérent seul ou tout enfant de plus de 18 ans.

Pour toute adhésion, merci de déposer votre **dossier complet**, au plus tôt, dans la boîte aux lettres du Sou à l'entrée de l'école côté élémentaire. Votre dossier doit comprendre :

- Une photo par personne avec au dos - nom, prénom et date de naissance **ou** votre ancienne carte GIA,
- Le règlement pour l'adhésion GIA et l'assurance, le cas échéant, par chèque à l'ordre du Sou des Ecoles d'Archamps,
- Une enveloppe sur laquelle vous écrirez le nom de votre enfant ainé ainsi que sa classe et le nom de sa maîtresse. L'enveloppe fournie permettra de vous transmettre les cartes dans le cahier de liaison de votre enfant.

Sans ces documents, aucune carte ne pourra être délivrée.



DON DU SANG



Selon **Hélène Jacquiau, Présidente de l'amicale des donneurs de sang d'Archamps**, la collecte du mercredi 31 octobre fut couronnée de succès. En effet, ce ne sont pas moins de **59 donneurs dont 10 nouveaux** qui se sont présentés pour faire don du précieux liquide salvateur. Une réussite fort encourageante qui ne demande qu'à être réitérée lors de la prochaine collecte de sang, qui aura lieu **le mercredi 2 janvier de 16h30 à 19h30**.

Un grand merci à tous les généreux donneurs et parlez-en autour de vous, les réserves ne sont jamais suffisantes !

Gaël Louchart



Vous avez déjà tout lu et tout entendu sur le **PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE** (PAS),
mais vous avez encore des questions ?

Rendez-vous sur votre espace particulier du site **impots.gouv.fr** ou sur **prelevementalasource.gouv.fr**
ou à l'accueil de votre Service des Impôts des Particuliers.

Article de la Direction départementale des Finances publiques de la Haute-Savoie - Novembre 2018



ENVIRONNEMENT, CIVISME ET VIE SOCIALE



• Prochain marché alimentaire le 15 décembre !

A l'occasion du prochain marché le 15 décembre aux anciennes écoles, venez profiter du stand de vente de gâteaux par le Sou des Ecoles d'Archamps. Le Sou vous proposera également des sapins de Noël (Nordmann 1^{er} choix de production locale) pour les retardataires ! De quoi régaler vos papilles tout en faisant une bonne action. Venez prendre un temps pour vous détendre et faire vos achats autour d'un bon vin chaud avant les fêtes, nous vous attendons nombreux !



• Le geste durable du mois de décembre

Ce mois-ci, je limite mes achats de bouteilles en plastique en privilégiant le verre ou le carton.

Pourquoi ? En effet, les bouteilles plastiques sont admises au tri sélectif mais sont difficiles à recycler (seulement transformées en pull-polaires ou couettes) contrairement au verre et carton qui sont reconditionnés facilement. Elles s'accumulent donc dans de grands hangars en attendant que des solutions soient trouvées pour équilibrer la transformation par rapport à l'apport. Merci pour votre action en faveur de nos enfants et de la planète !

• Objet perdu !

Une bague a été retrouvée dans la salle polyvalente suite à la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Elle est à l'accueil de la mairie.

Natacha PHILIPPE

SAINTE GENEVIÈVE, LES GENDARMES À L'HONNEUR

Ce vendredi 16 novembre à 19h, en présence de leur commandante d'escadron Emilie Million-Brodaz, de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Julien-en-Genevois Jean-Marc Bassaget et de votre Maire Xavier Pin, les gendarmes de la compagnie de Saint-Julien, ont été honorés pour leur courage et leur engagement, lors d'une prise d'armes sur la place du monument aux morts, à l'occasion de la Sainte Geneviève, patronne des militaires. Une cérémonie solennelle et impressionnante durant laquelle les gendarmes reprirent à capella une marseillaise vibrante, lorsque les officiels déposèrent une gerbe devant le monument. La manifestation fut suivie d'une messe en l'Eglise d'Archamps et d'une soirée bien plus festive au centre de convention.

Gaël Louchart



COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18



En ce 11 novembre 2018, une foule importante s'est réunie sur la place du monument aux morts d'Archamps, à l'occasion de la commémoration du centième anniversaire de la signature de l'armistice, qui mit fin au 1^{er} conflit mondial.

En présence d'un représentant de la police municipale et avec la participation indispensable de nos deux portedrapeaux, dont Monsieur Bernard Baudet, honoré ce jour d'un diplôme pour sa présence fidèle au sein de l'U.D.C.A.F.N. (l'union des combattants d'Afrique du Nord), à qui nous adressons notre plus sincère reconnaissance, la cérémonie débuta par une sonnerie aux morts et la Marseillaise, interprétées par l'harmonie de Saint-Julien, que la municipalité profite de remercier infiniment.

Sous un rayon de soleil, notre 1^{er} adjoint Serge Fontaine, rendit hommage aux hommes de la commune, morts au champ d'honneur, en déclinant le nom de chacun d'entre eux. A chaque nom prononcé, un duo d'élèves du groupe scolaire Raymond Fontaine, allait déposer un petit bouquet sur le grand panneau de la paix qu'ils avaient confectionné. Un grand merci aux 150 enfants, à leurs enseignants et à la directrice de l'établissement, pour leur travail et la considération

magnifique qu'ils ont accordé à cette manifestation du souvenir, en nous gratifiant de l'interprétation de deux chants porteurs d'espoir. Notre édile Xavier Pin, prononça une allocution très poignante, orientée vers la réalité crue et pas si lointaine, de notre passé conflictuel, rappelant au passage le prix considérable en vies humaines, de notre liberté d'aujourd'hui, mais rappelant aussi qu'il appartient à tous et en permanence, de trouver en soi la volonté de faire en sorte que jamais plus nous ne soyons confrontés à cette horreur.

Puis les enfants guidés par le Maire, jetèrent chacun une pelletée de terre au pied du tilleul de la paix, planté pour l'occasion, en symbole de cette paix à conserver et à entretenir.

Enfin, tout le monde se retrouva à la salle polyvalente, pour partager un moment chaleureux autour d'un buffet dinatoire fort apprécié. L'après-midi fut ponctué de belles prestations musicales interprétées par l'harmonie de Saint-Julien et par l'école de musique ABC, que nous remercions chaleureusement de leur participation.

La population put aussi découvrir certains aspects du conflit, devant les documents présentés aux murs, dans le cadre d'une exposition organisée par le groupe scolaire Raymond Fontaine, la contribution précieuse de Michel Brand, à l'initiative de la commission patrimoine et sous la coordination de Natacha Philippe, Nicole Weyer et Serge Fontaine. Merci à tous pour cette brillante organisation. Une journée empreinte de respect, de bienveillance et de chaleur humaine.

Gaël Louchart

INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORTS



Le samedi 17 novembre vers 11h30, l'équipe municipale et quelques habitants se sont retrouvés sur le **nouveau terrain multisports** afin d'opérer à son inauguration. C'est accompagné de deux membres du conseil municipal de la jeunesse, **Guillaume Fontaine et Mickaël Gironde**, que notre Maire a coupé le ruban tricolore, symbole de l'ouverture officielle de la nouvelle infrastructure sportive. Encore un projet inscrit dans notre programme de campagne qui voit le jour pour le bonheur des jeunes et des moins jeunes, qui se sont empressés d'y jouer dès les travaux terminés.

La cérémonie fut suivie d'un apéritif fait de produits bio et du terroir et malgré la bise, ce fut un très bon moment.

Gaël Louchart

Marché de Noël

dimanche 9
décembre

Archamps



Salle Polyvalente

10h00 artisanat, créations des enfants de l'école,
vente de sapins, bricolage pour les enfants,
bar, vin chaud, crêpes jusqu'à 18h00

11h00 vente de repas "tartiflette"

Eglise d'Archamps

16h00 concert du groupe Sa'Voie Gospel
17h30 visite du père Noël au marché

Organisation Comité des fêtes www.archamps-comitedesfetes.fr avec la participation de tous des Fêtes



COUP DE COEUR

Notre village se félicite d'accueillir en ses rangs une nouvelle petite Archampoise, en la personne de **Mélissa PAJEAN**. Cette adorable petite fille est née le 31 octobre 2018, elle pesait 4,030 kg. et mesurait 51 cm. La municipalité te souhaite la bienvenue Mélissa et adresse toutes ses félicitations à tes heureux parents, Caroline DUNAND et Jimmy PAJEAN.